

RAPPORT ANNUEL

Sur le prix et la qualité du service public
de prévention et de gestion des déchets

EXERCICE 2025

UNITÉ DE VALORISATION MULTIFILIÈRES





2025, un tournant historique

L'année 2025 marque une étape décisive dans l'histoire de notre syndicat. Entre l'inauguration de l'Unité de Valorisation Multifilières et le passage de l'ISDND des Lauriers en phase de post-exploitation, nous confirmons notre mutation industrielle.

Cette excellence a été couronnée par la remise de la Marianne d'Or, récompensant notre engagement pour une gestion innovante et durable des déchets.

Notre stratégie repose sur une vision claire, transformer le déchet en ressource. En 2025, nous avons consolidé nos outils pour offrir aux usagers un service performant tout en maîtrisant les coûts de traitement.

Ce rapport détaille les indicateurs techniques et financiers qui font du SMiDDEV un modèle d'économie circulaire.



*Le Président,
Gilles Longo*

ÉDITO

Fondé en 1974, le Syndicat Mixte du Développement Durable (SMiDDEV) exerce une mission de service public tel que le définissent le Code des Collectivités territoriales et le Code l'Environnement. Conformément à l'article L2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, le rapport annuel sur les prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets présente les indicateurs techniques et financiers relatifs à l'activité de traitement et de valorisation des déchets.

Le rapport annuel du SMiDDEV est présenté au Conseil Syndical au plus tard 6 mois après la clôture de l'exercice concerné.

Son contenu est tenu à la disposition du public au siège du Syndicat et téléchargeable sur le site smiddev.fr



SOMMAIRE

INSTITUTION ET GOUVERNANCE
p.6

**MOYENS DE TRAITEMENT ET DE
VALORISATION**
p.12

**ANALYSE PAR FILIÈRE -
PERFORMANCES ET COÛTS**
p.20

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION
p.40

LEXIQUE
p.48



1.

INSTITUTION ET GOUVERNANCE



1. INSTITUTION ET GOUVERNANCE

Le territoire desservi.....8

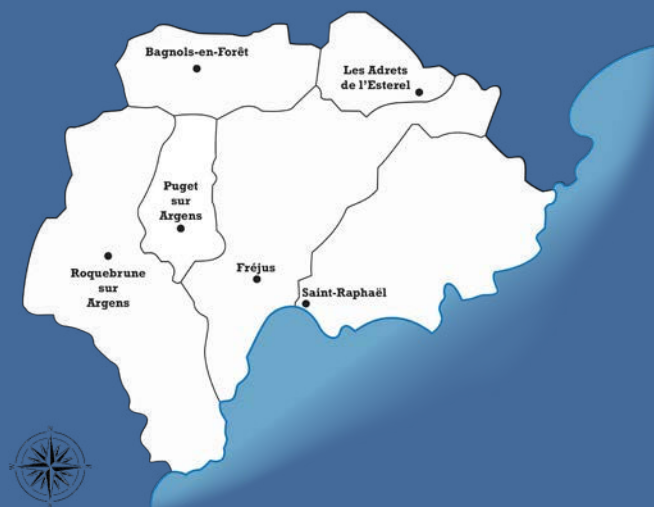
Le Conseil Syndical.....10



LE TERRITOIRE DESSERVI



8



390 km²



213,66 %
d'indice d'activité
touristique



2 EPCI
6 communes
dans le périmètre de
compétence.



128 684
habitants permanents*

*Recensement INSEE 2023

Il s'agit là des habitants à titre permanent, ne prenant pas en compte la population à temps partiel des résidences secondaires, ni les pics de fréquentation touristique enregistrés en période estivale.

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

• **Estérel Côte d'Azur Agglomération**

- Fréjus :
60 503 habitants*
- Saint-Raphaël :
37 704 habitants*
- Roquebrune-sur-Argens :
15 660 habitants*
- Puget-sur-Argens :
8 724 habitants*
- Les Adrets-de-l'Estérel :
2 848 habitants*

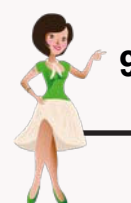


• **Communauté de Communes du Pays de Fayence**

- Bagnols-en-Forêt :
3 245 habitants*



Le SMIDDEV exerce la compétence de traitement et de valorisation des déchets pour l'ensemble des collectivités membres, garantissant une équité de service sur tout le territoire.



LE CONSEIL SYNDICAL

Au 01/04/2025



12 élus, Délégués titulaires du Comité Syndical

Gilles LONGO

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Fréjus



Président

Sylvie BLANC

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Saint Raphaël



1^{ère} Vice-présidente

Yoann GNERUCCI

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Roquebrune-sur-Argens



2^{ème} Vice-président

Jean-François MOISSIN

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Puget-sur-Argens



3^{ème} Vice-président

René BOUCHARD

Communauté de Communes
Pays de Fayence,
Bagnols-en-Forêt



4^{ème} Vice-président

Gérard BONNAL

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Saint-Raphaël



Jean-Yves HUET

Communauté de Communes
Pays de Fayence,
Montauroux



Sonia LAUVARD

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Fréjus



Charles MARCHAND

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Fréjus



Kader MERIMECHE

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Roquebrune-sur-Argens



Jacqueline SANCHEZ

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Les Adrets-de-l'Estérel



Bernard SABY

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Saint Raphaël



Délégués suppléants du Comité Syndical

Estérel Côte d'Azur Agglomération :

GENOUX Jacques - Saint-Raphaël
HEUDIARD Frédéric - Saint-Raphaël
ZUCCO Yvonne - Saint-Raphaël
CHIOCCA Christophe - Fréjus
KARBOWSKI Ariane - Fréjus
CREPET Sandrine - Fréjus
BOUVARD Martine - Roquebrune-sur-Argens
STEINMETZ Eve - Roquebrune-sur-Argens
BOUDOUBE Paul - Puget-sur-Argens
RAOUST Jean-Paul - Les Adrets-de-l'Estérel

Communauté de Communes du Pays de Fayence :

UGO René - Seillans
CAUVY Brigitte - Bagnols-en-Forêt

Le Conseil Syndical

Organe délibérant, il assure le pilotage politique et budgétaire du syndicat.

Modalités d'exploitation du service

Le SMiDDEV articule ses missions via deux modes de gestion complémentaires :

- **Une régie directe** : Pour la direction générale, les services administratifs, la communication et la sensibilisation au tri.
- **Des marchés de prestation** : Pour l'exploitation technique des sites industriels (UVM, ISDND, Plateforme de compostage).



2.

MOYENS DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION



2. MOYENS DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION

La plateforme de compostage de Puget-sur-Argens.....14

L'Unité de Valorisation Multifilières (UVM).....16

L'ISDND des Lauriers.....18



LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE PUGET-SUR-ARGENS

Installation classée pour l'environnement sous le régime de l'enregistrement ouverte en 2016 (arrêté préfectoral du 17 mars 2020).

Seuls les déchets verts issus des déchèteries et des collectes en porte-à-porte du territoire de compétence du SMIDDEV sont traités sur la plateforme de compostage.

L'exploitation a été confiée à l'entreprise ATE (Action Travaux Environnement), à la suite d'une mise en concurrence.

Capacité totale autorisée de 19 500 tonnes par an

En 2025,

15 408 tonnes

de déchets verts ont été réceptionnées
sur la plateforme et valorisés à 100%
par broyage et fermentation contrôlée.



7 400 tonnes

de compost normé compost
vert NFU 44-051 utilisable
en maraichage bio, ont été
écoulées localement.



1 030 tonnes

mises à disposition des
particuliers

7 tonnes

récupérées par les services
espaces verts
des communes.

6 363 tonnes

commercialisées par ATE

En 2025, pour la défense incendie, deux nouveaux Poteaux Incendie jaunes ont été installés sur la plateforme de compostage, ainsi qu'un surpresseur thermique sous abri pour les alimenter.



UNITÉ DE VALORISATION MULTIFILIÈRES

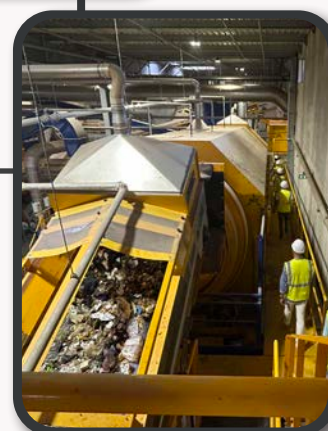
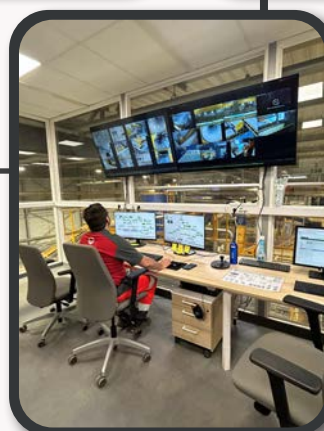
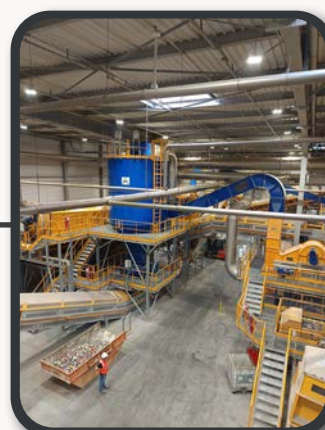
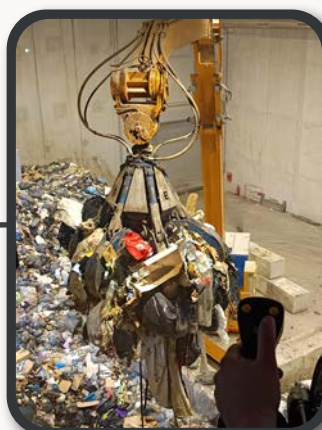
Quand les ordures ménagères ont une seconde vie

L'Unité de Valorisation Multifilières traite et valorise les ordures ménagères collectées. Une partie est récupérée pour être valorisée en matière (métaux, bioséchage et inertes) et une partie est transformée en combustibles solides de récupération pour être valorisée en énergie (prioritairement dans les chaufferies et les cimenteries).

Cet outil industriel innovant et complémentaire au tri à la source permet de réduire le stockage en décharge.

UVM

- ✓ 34 millions d'euros HT d'investissement
- ✓ 4 ans de travaux
- ✓ 40 entreprises mobilisées
- ✓ Capacité annuelle maximale : 66 500 tonnes
- ✓ 285 panneaux solaires photovoltaïques (production : 112 mWh)
- ✓ Consommation électrique 2025 : 3 701 mWh
- ✓ 12 emplois locaux créés
- ✓ 56% de réduction du stockage en décharge entre 2024 et 2025



**Pesée
Déchargement**

**Réception
Contrôle
Pré-tri**

**Supervision
Acheminement
vers les zones
de traitement**



**Essais
à froid et
à chaud**



**Mise en service
industrielle**



Inauguration

En 2025,

dont

30 688 tonnes

de déchets traités

18 679 tonnes

valorisées

1 220 tonnes



recyclées
(métaux + inertes)

9 354 tonnes



éaporées
par biosécheur

8 105 tonnes



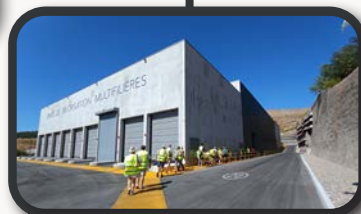
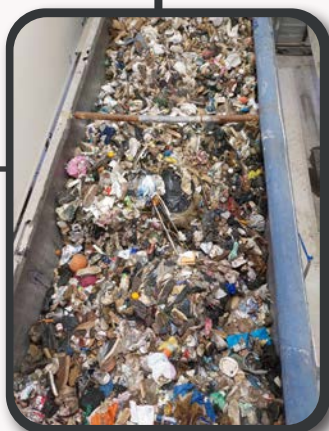
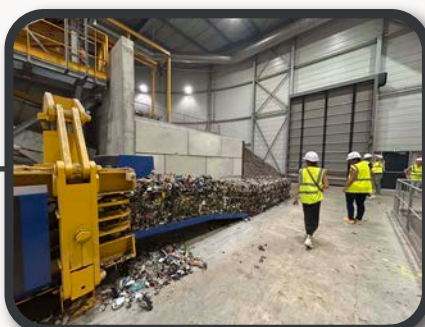
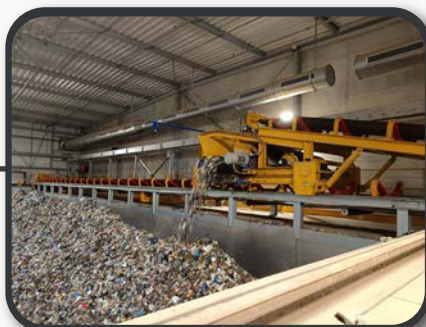
valorisées
en énergie

Taux de valorisation 2025 :

60%

12 009 tonnes

ultimes stockées
en ISDND



**Zone de
traitement de tri et
de séparation**

**Expédition vers les
sites de recyclage
et de stockages
ultimes**

**Salle pédagogique
et circuit
découverte pour le
public**

L'INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX DES LAURIERS (ISDND)



Fermeture définitive après
50 ans d'exploitation
et + de 4 millions de tonnes
de déchets traitées



Entrée en phase de
post-exploitation* pour
25 ans minimum

***La post-exploitation** est la période qui consiste en un suivi technique et environnemental des massifs de déchets :

- ✓ Gestion et analyses des effluents produits du biogaz, des eaux pluviales de surface et souterraines,
- ✓ Suivi et entretien des ouvrages hydrauliques, des voiries, talus et risbermes,
- ✓ Suivi de la stabilité de l'ensemble du site (topographique et inclinométrique),
- ✓ Débroussaillage interne et périphérique (OLD) du site,
- ✓ Suivi des mesures de compensation au titre de la biodiversité.



Fermeture définitive

- Dernier déchargement
- Entrée en phase de post-exploitation.

Couverture finale

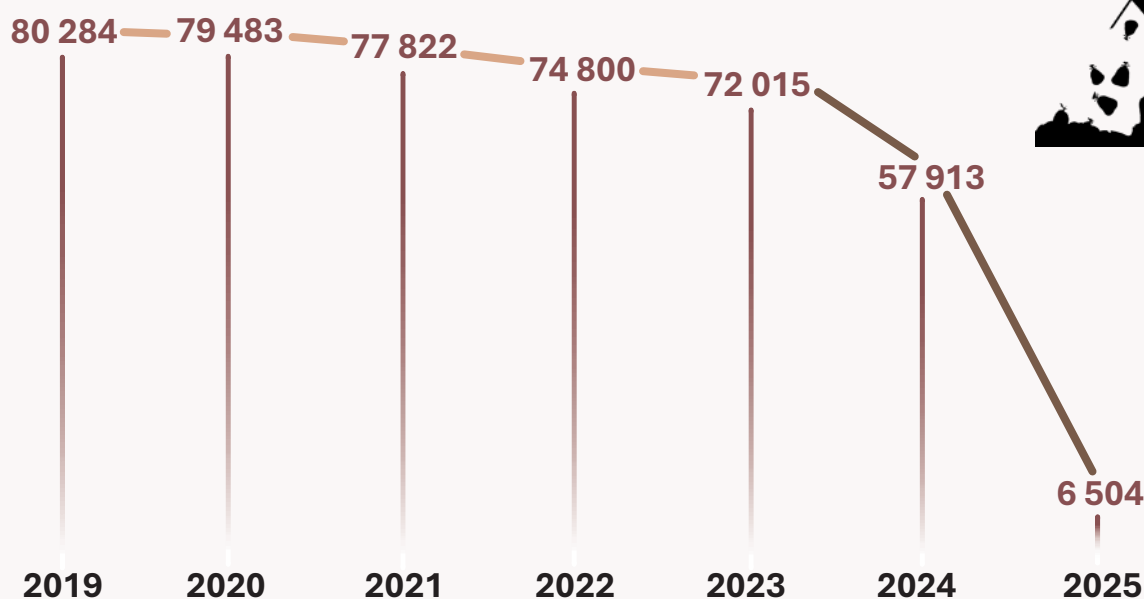
- Confinement avec des matériaux terreux
- Reprofilage du dôme
- Création d'un support complexe géomembrane
- Création d'une couverture de confinement des déchets : Géomembrane, terre végétale et ensemencement en vue de la végétalisation progressive du site.

Inertage lagune ancienne

Inertage des sédiments argileux.
Traitement de la charge polluante (évapoconcentrateur).



Évolution des tonnages de déchets stockés sur la rehausse du site 3 de l'ISDND des Lauriers de 2019 à 2025 (en tonnes)



Réseau biogaz

Traitement des effluents

Entretien du site

Défense incendie

Mise en place du réseau définitif d'extraction et de traitement du biogaz issu des déchets.

Débroussaillage interne et périphérique.

35 167m³ de lixiviats traités avec 2 stations d'épuration :
72% par un procédé biologique (dégradation de la charge polluante par des bactéries).
28% par un traitement physico-chimique (principe d'osmose inverse).

Remise en état des 2 pistes périphériques : Les Lauriers et le Petit Roc.
Création d'une aire de retournement sur la piste des Lauriers.

3.

ANALYSE PERFORMANCES ET COÛTS



3. ANALYSE PERFORMANCES ET COÛTS

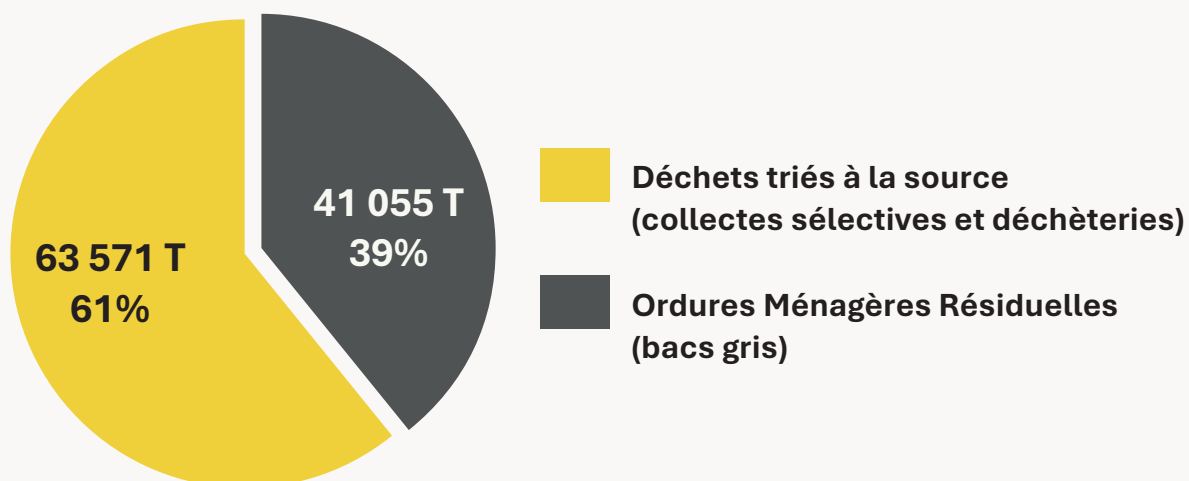
Analyse globale de l'année.....22

Analyse par filière.....26

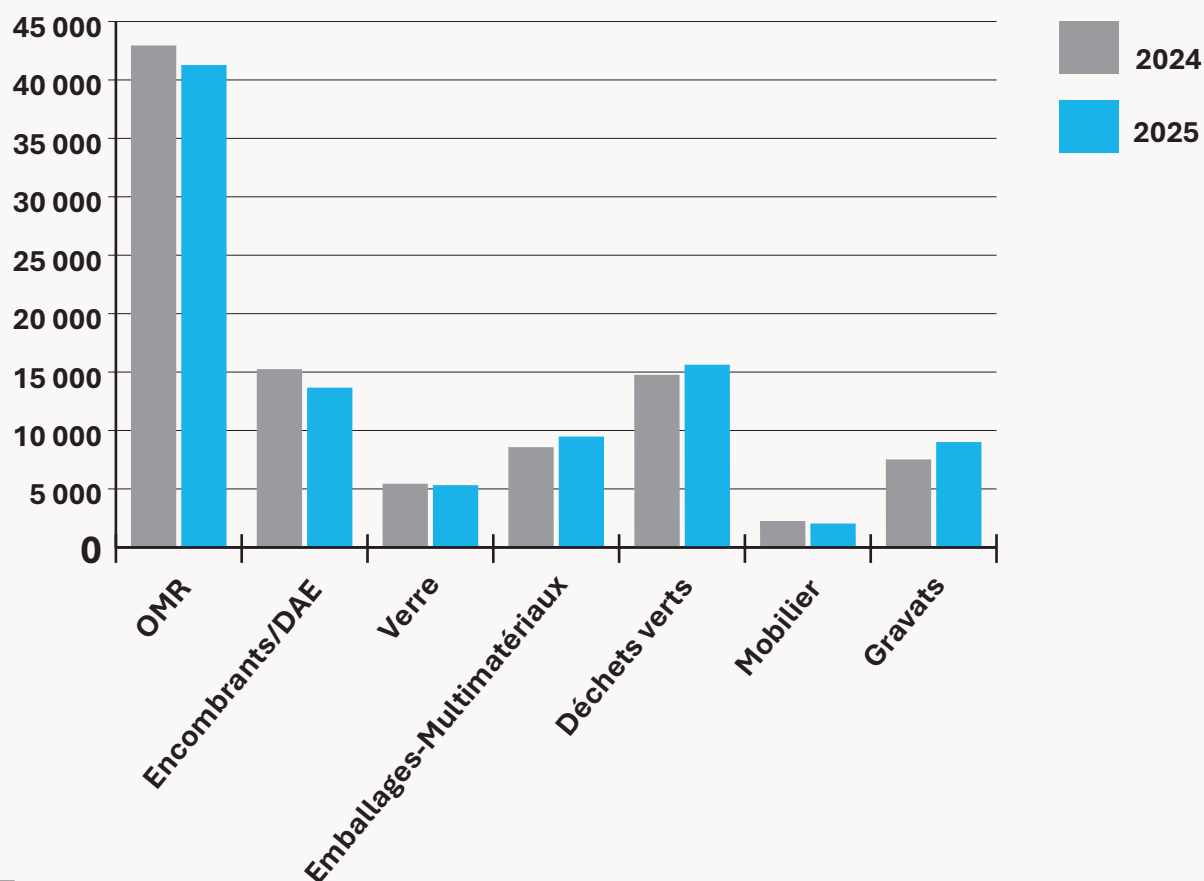


ANALYSE GLOBALE DE L'ANNÉE 2025

Évolution de la production des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et des déchets triés à la source avant passage dans l'UVM (en tonnes)



Évolution des tonnages par type de déchets



En 2025,

104 628 tonnes de déchets
ont été produites sur le territoire.

Cela représente **813 kg** de déchets par habitant.



OMR

319 kg

par habitant

Déchets triés

494 kg

par habitant



Le traitement des déchets
non triés coûte

74 €

par habitant

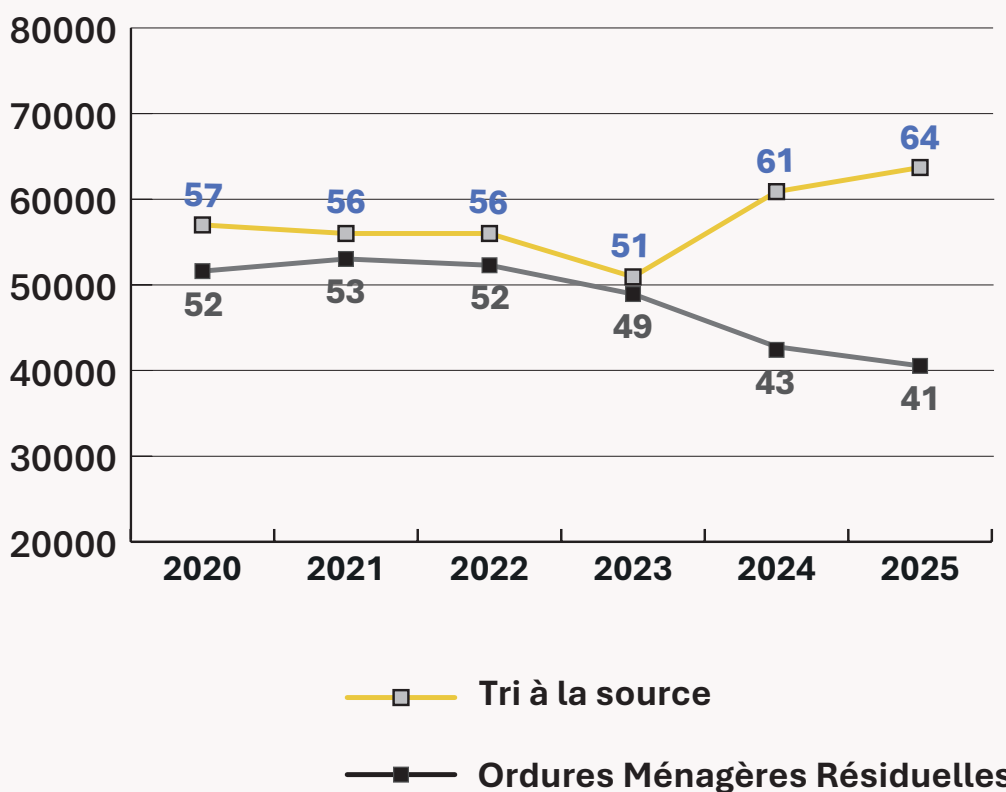


Le traitement des
déchets triés coûte

45 €

par habitant

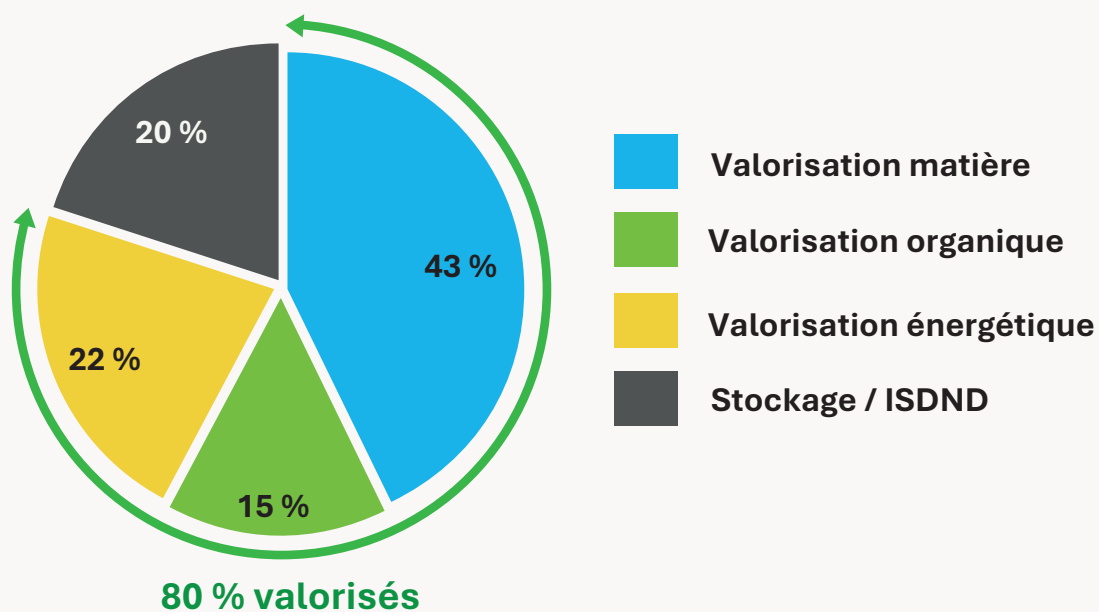
Évolution du geste de tri (en kilotonnes)



En 2025, 60% des déchets ont été triés à la source.

Grâce à la mise en service de l'Unité de Valorisation Multifilières (UVM) en mars 2025, le pourcentage valorisé a été propulsé à 80%, dont 43% de valorisation matière, 15% de valorisation organique et 22% de valorisation énergétique.

Taux de valorisation des déchets après les actions complémentaires de tri à la source et de tri en UVM (en %)



Indice de réduction des déchets (IRD) (en kg/habitant et en %)

	2010	2023	2024	2025	Objectif 2025 de la loi TECV	Objectif 2030 de la loi AGECE
KG/hab de DMA produits	1025	810	821	813	-10%	-15%
IRD	100	79	80	79		
Evolution par rapport à 2010		-21%	-20%	-21%		



Objectifs 2025 et 2030 dépassés !

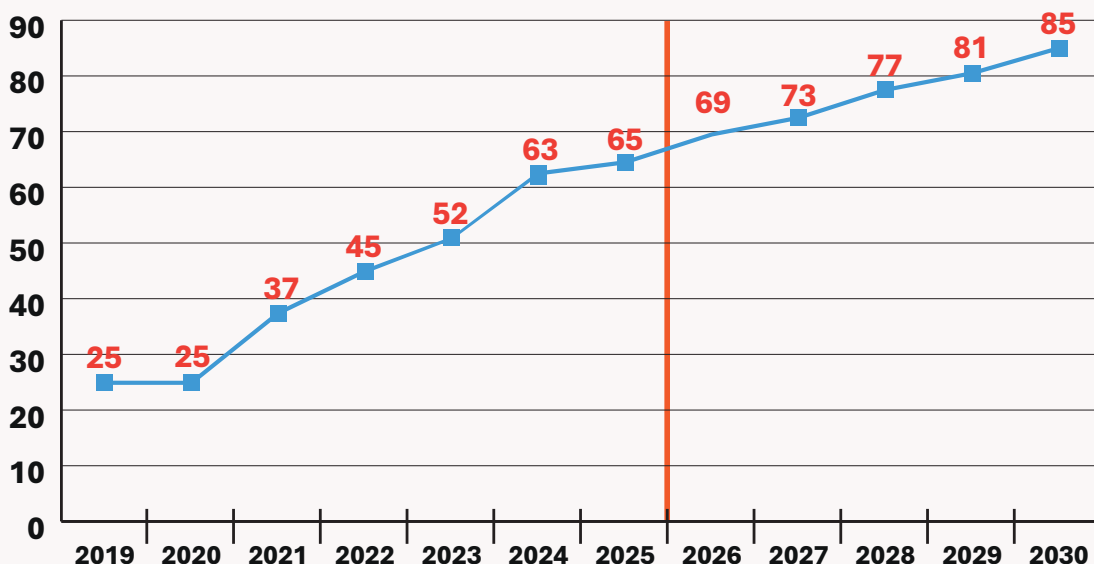
Indice de réduction des déchets non dangereux (DND) non inertes admis en ISDND (en tonnes et en %)

	2010	2023	2024	2025	Objectif 2025 de la loi TECV
Tonnage DND non inertes stockés	89 352	48 930	42 770	21 228	-50%
IRD DND non inertes	100	54	48	24	
Evolution par rapport à 2010		-45%	-52%	-76%	



Objectif 2025 dépassé !

Évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) (en € HT/tonne)



LES ORDURES MÉNAGÈRES

41 056 tonnes



5 915 tonnes
collectées en points d'apports volontaires



35 141 tonnes
collectées en porte-à-porte



4 782 tonnes stockées

à l'ISDND des Lauriers (du 01/01/2025 au 28/02/2025)



5 584 tonnes traitées

en Unité de Valorisation Énergétique (UVE)



30 690 tonnes traitées
à l'Unité de Valorisation Multifilières

- 56%

de déchets stockés
en ISDND
par rapport à 2024



60%

d'ordures ménagères
valorisées



Dépenses

7 112 961 €



Recettes

113 682 €

(vente de matériaux et soutiens des éco-organismes)





LES EMBALLAGES

9 482 tonnes

1 561 tonnes

collectées en points d'apports volontaires



7 921 tonnes

collectées en porte-à-porte



Déchets orientés et triés au centre de tri Valéor Le Muy

5 542 tonnes valorisées

**3 940 tonnes de refus stockées
en ISDND**



+ 11% d'emballages triés
par rapport à 2024

69% d'emballages recyclés (valorisés matière)



Dépenses

3 017 572 €



Recettes

2 204 249 €

(vente de matériaux et soutiens des éco-organismes)



LE PAPIER

332 tonnes



- 25%

de papier collecté par rapport à 2024



**Déchets orientés et conditionnés
au centre de tri Sofovar Fréjus**



100%

de valorisation matière



Dépenses

42 426 €



Recettes

192 843 €

(vente de matériaux et soutiens des éco-organismes)





LE VERRE
5322 tonnes

+4%

de verre collecté par rapport à 2024



**Déchets orientés et conditionnés
au centre de tri Valéor le Muy**



100%

de valorisation matière



Dépenses
80 628 €



Recettes
44 734 €

(vente de matériaux et soutiens des éco-organismes)



En 2025
grâce au tri,
le SMIDDEV a reversé
+ de 10 000 €
à la Ligue contre le cancer
(2€ par tonne).



LES BIODÉCHETS ALIMENTAIRES

1 692 tonnes



1 541 tonnes de déchets évités
grâce au compostage

ZERO
Transport

ZERO
Traitement

ZERO
Dépense



+ 10%
par rapport à 2024



100%

de valorisation organique



151 tonnes
Collectées dans les cantines scolaires

Biodéchets orientés et préparés
sur le site VALEOR - Pierrefeu



- 7%
par rapport à 2024

97%

de valorisation organique



Dépenses
15 112 €





LES DÉCHETS VERTS

15 408 tonnes

8 238 tonnes

Déposées en déchèterie



7 170 tonnes

Collectées en porte-à-porte



Déchets verts traités
sur la plateforme de compostage
SMIDDEV - Puget-sur-Argens

+ 4%

par rapport à 2024



100%

de valorisation organique



Palmiers

418 tonnes traitées

Dépenses **69 713 €**

Valorisation
énergétique

100%



Dépenses

877 629 €



LE CARTON

1 598 tonnes



+ 2%

de carton collecté par rapport à 2024



**Déchets orientés et conditionnés
au Centre de Tri Valéor le Muy**



100%

de valorisation matière



Dépenses

69 000 €



Recettes

120 470 €

(vente de matériaux et soutiens des éco-organismes)





LE TEXTILE

327 tonnes



+ 18%

de textile collecté par rapport à 2024



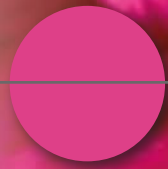
**Déchets orientés et préparés
dans les Centres de tri
de l'éco-organisme Refashion**



100% valorisés :

60% de réemploi

40% de valorisation matière et énergétique



Dépenses

0 €



Recettes

1 000 €

(soutiens des éco-organismes)



LES DÉCHETS VOLUMINEUX ET LES DÉCHETS DANGEREUX

29 927 tonnes

Il s'agit des déchets spécifiques collectés en porte-à porte ou déposés en déchèterie tels que le bois, les déchets électriques et électroniques, le mobilier, les gravats ou les déchets dangereux.



Dépenses

4 324 000 €



Recettes

349 435 €

(vente de matériaux et soutiens des éco-organismes)



Zoom sur certains de ces déchets :



Encombrants
13 668 tonnes
 **3 318 203 €**
valorisées à

93%



Gravats
8 909 tonnes
 **518 306 €**
valorisées à

97%



Bois
2 362 tonnes
 **172 000 €**
valorisées à

100%



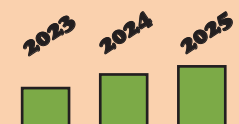
Déchets
dangereux
325 tonnes
 **245 556 €**
valorisées à

100%



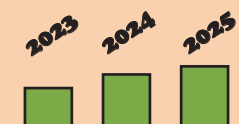
Analyse des volumes de déchets traités

POIDS EN TONNES en 2025



Évolution
du poids
en %
2024 à 2025

COÛT DE TRAITEMENT TTC en 2025



Évolution
du coût
en %
2024 à 2025

ORDURES MÉNAGÈRES

41 056 T

7 112 961 €



- 4 %



+ 17 %

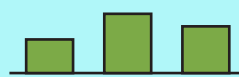
ENCOMBRANTS

13 668 T

3 318 203 €



- 10 %



- 8 %

EMBALLAGES ET PAPIER EN MÉLANGE

9 482 T

3 017 572 €



+ 11 %

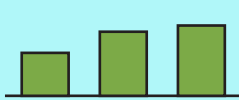


+ 13 %

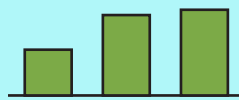
DÉCHETS VERTS

15 408 T

877 629 €



+ 4 %



+ 9 %

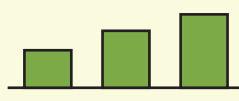
DÉCHETS DE CHANTIERS / BALAYURES

2 736 T

274 220 €



+ 32 %

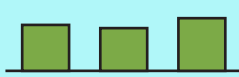


+ 32 %

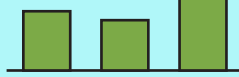
DÉCHETS DANGEREUX ou DDS dont batteries et huiles

325 T

245 556 €



+ 24 %



+ 37 %

et des coûts de traitement

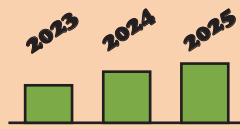


	POIDS EN TONNES en 2025 2023 2024 2025 Évolution du poids en % 2024 à 2025	COÛT DE TRAITEMENT TTC en 2025 2023 2024 2025 Évolution du coût en % 2024 à 2025
GRAVATS SALES	4 191 T + 39 %	221 092 € + 39 %
BOIS	2 362 T + 7 %	172 243 € + 7 %
VERRE	5 322 T - 2 %	80 628 € 0 %
PALMIERS	418 T - 2 %	69 713 € - 2 %
CARTON	1 598 T 0 %	69 178 € + 2 %



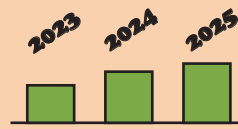
Analyse des volumes de déchets traités

POIDS EN TONNES en 2025



Évolution
du poids
en %
2024 à 2025

COÛT DE TRAITEMENT TTC en 2025



Évolution
du coût
en %
2024 à 2025

PAPIER GRAPHIQUE

332 T

42 426 €



- 25 %



- 17 %

GRAVATS INERTES

1 981 T

22 994 €



- 18 %



- 18 %

BIODÉCHETS ALIMENTAIRES

151 T

15 112 €



- 7 %

Nouveau marché 2025

MOBILIER (déchets d'éléments d'ameublement)

2 039 T

0 €



- 10 %

Pris en charge à
100% par la REP
MOBILIER

DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques)

1 045 T

0 €



+ 7 %

Pris en charge à 100%
par la REP DEEE

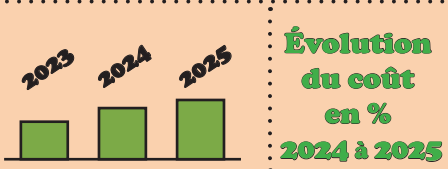
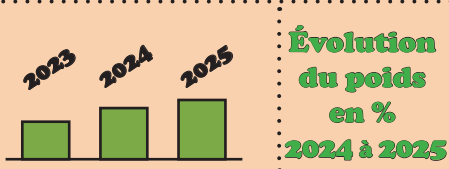


et des coûts de traitement



POIDS EN TONNES
en 2025

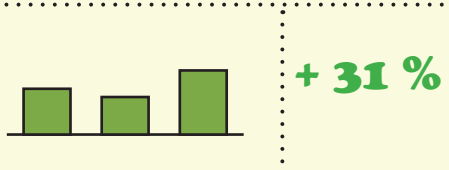
COÛT DE TRAITEMENT
TTC en 2025



MÉTAUX

799 T

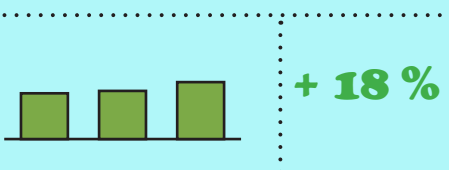
0 €



TEXTILE

327 T

0 €

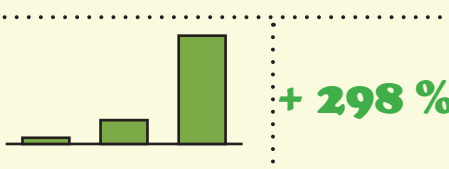


Pris en charge à 100%
par la REP TEXTILE

PLÂTRE

211 T

0 €

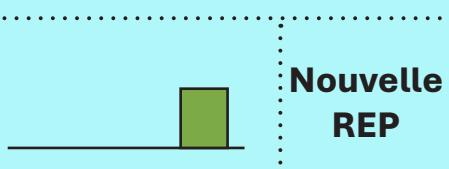


Pris en charge à 100%
par la REP PMCB

PLASTIQUES
RIGIDES
et
MENUISERIES
VITRÉES

169 T

0 €



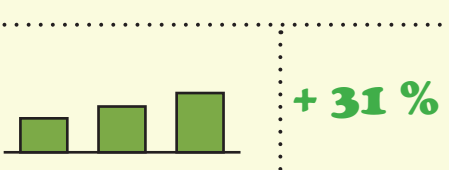
Pris en charge à 100%
par la REP PMCB

DIVERS

Articles Bricolage/
Jardinage/Sport/Loisirs,
Piles, Pneus, Huile
vidange, Cartouches,
Bouchons liège

93 T

0 €



Pris en charge à
100% par les REP



5.

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION



5. PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Les actions des conseillers du tri.....	42
Campagnes médias.....	44
Les évènements marquants	45



ACTIONS 2025 DES CONSEILLERS DU TRI

6 000

guides de tri
distribués



+ de 13 500

supports de
consignes de tri
mises à jour



+ de 70

participations
à des évènements



+ de 3 000

personnes
sensibilisées



+ de 2 000

élèves rencontrés
et sensibilisés



+ de 200

entreprises accompagnées



+ de 400

visiteurs accueillis
à l'UVM



230

sites de compostage
partagés installés en
résidences



29

sites de compostage
partagés publics suivis et
entretenus en partenariat
avec l'Association Corail



+ de 7 400

composteurs individuels
distribués depuis 2010
(244 en 2025)



30

tournées de contrôle de
la qualité du tri en suivi de
collecte

CAMPAGNES MÉDIAS



Messages radios, affichage urbain, réseaux sociaux, presse locale



«JE TRIE LE VERRE, J'AIDE LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER»



10 888 €

**reversés en 2025 à la Ligue contre le cancer
grâce au geste de tri des administrés.**

INAUGURATION DE L'UVM

Le 22 avril 2025, inauguration de la première Unité de Valorisation Multifilières des déchets ménagers dans le Var.

Un équipement industriel de haute performance, dont l'investissement public s'élève à plus de 34 millions d'euros équipé des dernières technologies permettant d'extraire des ordures ménagères résiduelles les déchets encore valorisables.



REMISE OFFICIELLE DE LA MARIANNE D'OR

Remise du prestigieux prix de la Marianne d'Or de la Démocratie Locale à Gilles Longo, Président du SMiDDEV par Alain TRAMPOGLIERI, Secrétaire Général du concours de La Marianne d'Or, Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Une distinction qui souligne l'excellence du service public de proximité et la pertinence de la stratégie environnementale menée sur le territoire.

Une reconnaissance récompensant l'engagement exemplaire et les innovations majeures mises en place par le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var en faveur du traitement et de la valorisation des déchets.



*Alain TRAMPOGLIERI, Secrétaire Général du concours de La Marianne d'Or
Gilles LONGO, Président du SMiDDEV
Frédéric MASQUELIER, Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération*



Membres élus du Comité Syndical et agents du SMiDDEV

6.

LEXIQUE





LEXIQUE

- > **ABJ** : Articles de Bricolage et de Jardinage.
- > **APPORT VOLONTAIRE** : Mode de collecte sélective consistant à porter les matériaux triés en vue du recyclage dans des conteneurs appropriés situés dans des lieux publics (verre, papier, textiles, ...).
- > **ASL** : Articles de Sport et de Loisirs.
- > **CCPF** : Communauté de Communes du Pays de Fayence
- > **COMPOSTAGE** : Le compostage est un processus naturel de décomposition des matières organiques, comme les déchets de cuisine ou encore les résidus de jardinage, par des micro-organismes (bactéries, champignons) et des décomposeurs (insectes, vers).
C'est un phénomène 100% naturel qui permet à la fois de réduire ses déchets et de bénéficier d'un fertilisant pour les sols et les plantes.
- > **CSR** (Combustible Solide de Récupération) : Composés de résidus de déchets non dangereux, les CSR alimentent les industries et les collectivités pour servir d'alternative aux combustibles fossiles comme le fuel ou le gaz.
- > **DDS** (Déchets Diffus Spécifiques) : Déchets qui ne peuvent pas être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères ou des encombrants, sans créer de risque pour les personnes ou pour l'environnement (par ex : piles, huiles moteur usagées, peintures, acides).
- > **DEA** : Déchets d'Éléments d'Ameublement.
- > **DÉCHETS ULTIMES** : Déchets non valorisables, résidus issus du traitement des déchets «qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de leur caractère polluant ou dangereux »
- > **DEEE** (Déchets d'équipements électriques et électroniques) : Déchets issus des équipements qui fonctionnent avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur rechargeable.
- > **DND** : Déchets Non Dangereux
- > **DMA** : Déchets Ménagers et Assimilés.
- > **ECAA** : Estérel Côte d'Azur Agglomération
- > **ÉCO-ORGANISME** : Un éco-organisme est une société de droit privé détenue par les producteurs et distributeurs pour prendre en charge, dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur, la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché.
- > **EPCI** : Les établissements publics de coopération intercommunale sont des structures administratives permettant à plusieurs communes d'exercer des compétences en commun.
- > **HYDROSEEDING** : Ou "ensemencement hydraulique", en français, consiste à mettre en œuvre, sur le sol, une émulsion d'eau, de graines, d'engrais (naturels si possible), de fibres de bois (qui retiennent l'eau) et de fixateurs (pour plaquer la graine au sol), afin de créer rapidement un couvert végétal.



- > **ICPE** : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.
- > **ISDND** : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux procédant au stockage des déchets dans le respect de l'environnement. Elle accueille les déchets dits ultimes.
- > **Méthanisation** : Processus biologique permettant de produire une énergie renouvelable, appelée le biogaz, par la dégradation de matières organiques par des bactéries dans un milieu sans oxygène.
- > **OMR** (Ordures ménagères résiduelles) : déchets résiduels après tri, issus de l'activité quotidienne des ménages.
- > **PAP** (Porte-à-Porte) : Mode de collecte réalisée de façon individuelle devant le domicile.
- > **PAV** (Point d'Apport Volontaire) : Mode de collecte réalisée de façon collective proposant des contenants de tri regroupés sur l'espace public.
- > **PRÉVENTION DES DÉCHETS** : La prévention des déchets consiste à réduire la quantité de déchets produits et/ou leur dangerosité en intervenant à la fois sur les modes de production et de consommation des produits. La prévention des déchets est une démarche fondamentale pour économiser les matières premières épuisables; limiter les impacts liés aux étapes de production, transformation, transport et utilisation des matières et produits qui génèrent ces déchets; diminuer le coût de la gestion des déchets pour la collectivité.
- > **REFUS DE TRI** (indésirables) : fraction des déchets non-conformes au cahier des charges du centre de tri. Il s'agit des déchets qui ne correspondent pas aux consignes de tri. Le refus est lié aux erreurs de tri de l'habitant, mais aussi aux pertes inhérentes au process.
- > **REP** : Responsabilité Elargie du Producteur.
- > **RISBERMES** : Plateforme intermédiaire créée sur un talus ou une pente pour renforcer sa stabilité et réduire les risques d'érosion.
- > **SMIDDEV** : Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var
- > **TGAP** : Taxe Générale sur les Activités Polluantes.
- > **UVE** : Unité de Valorisation Energétique, unités d'incinération des déchets permettant de produire de l'électricité ou d'alimenter un réseau de chaleur.
- > **UVM** : Unité de Valorisation Multifilières.
- > **VALORISATION ÉNERGÉTIQUE** : Elle consiste à récupérer et à valoriser l'énergie produite lors du traitement des déchets sous forme de chaleur ou d'électricité.
- > **VALORISATION ORGANIQUE** : Ensemble des modes de gestion, de recyclage et de valorisation des déchets biodégradables : déchets alimentaires, déchets verts...
- > **VALORISATION MATIÈRE** : Elle permet de donner une nouvelle vie aux ressources que contient le déchet : c'est le recyclage. Les usines de recyclage utilisent les déchets pour fabriquer de nouveaux produits ou objets, évitant ainsi de prélever des matières premières.



